



## Dialogue social de Branche UNE ANNÉE SOUS COVID

**A**près un départ prometteur début 2020 avec l'ouverture de plusieurs grandes négociations (formation, classification rémunération, dialogue social de Branche, parcours professionnel et mobilité), le dialogue social de Branche a connu, à l'instar de nombreuses activités de nos entreprises, un confinement et un rabougrissement.

De mars à juin, les employeurs ont tenu les plats au chaud en maintenant quelques échanges à distance sur les différents sujets, sans véritable possibilité de négociation. Mais comment négocier sans s'entendre correctement, sans se regarder dans le blanc des yeux, sans percevoir l'ambiance ?

En juin, les affaires ont repris, les négociations se sont tenues à nouveau en réunions physiques. Après deux ans de discussions, un compromis a été trouvé entre les organisations syndicales, les employeurs et la Sécurité sociale pour l'adaptation de nos cotisations maladies (CAMIEG\*). Il a entériné une baisse

pour 2021 et 2022 de 25 % des cotisations des retraités et des actifs ainsi qu'une baisse pérenne de 17 % de la contribution solidarité des actifs. En ces temps de disette salariale, même si le gain est faible, il reste réel.

En septembre, après de grandes difficultés, un accord sur la formation a enfin été mis à la signature avec de vrais progrès en matière de reconnaissance du tutorat, de rémunération des alternants, de taux de recrutement d'alternants, d'entretien professionnel...

Au même moment, la négociation « Classification Rémunération » a été suspendue pour deux raisons affichées par les employeurs :

- après les premiers échanges avec les organisations syndicales, les employeurs ont voulu rediscuter entre eux leurs mandats de négociation,
- la réforme des retraites suspendue par le Gouvernement étant très « dimensionnante » pour un système

de rémunération, ils ont souhaité savoir quelles suites seraient finalement données à cette réforme.

Sur le sujet des parcours professionnels et de la mobilité, du dialogue social de Branche, les négociations se sont enlisées un peu en fin d'année et devraient reprendre en 2021. Le reconfinement fin octobre s'est soldé par un réendormissement du dialogue social de Branche. Deux autres baisses de cotisations seront finalement décidées pour 2021 sur la prévoyance et la couverture supplémentaire maladie (Énergie Mutuelle) pour adapter les réserves à la réalité de ces deux couvertures sociales. Bref, ce fut une année sous Covid bizarre et atypique à la Branche, mais comme sur la planète toute entière. Souhaitons que, à la Branche comme ailleurs, 2021 nous fasse vite oublier 2020.

\* Caisse d'Assurance Maladie des salariés des Industries Électriques et Gazières